

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE **SCoT 2030** DE LA GRANDE REGION DE GRENOBLE

COMITE SYNDICAL

15 MARS 2023

Le 15 mars 2023 à 17 heures 45, le comité syndical de l'Etablissement Public du SCoT, s'est réuni sur la convocation adressée en date du 9 mars 2023 par Madame Laurence THERY, Présidente, dans les locaux de Bièvre Isère Communauté à Saint Etienne de Saint Geoirs

Nombre de délégués syndicaux titulaires en exercice au jour de la séance :	30
Nombre de délégués syndicaux titulaires présents ou représentés :	22
Quorum requis : 4 entités territoriales présentes ou représentées :	7
6 666 voix présents ou représentés :	7 157.00

Secrétaire de séance : Martial SIMONDANT

Titulaires présent(e)s :

Grenoble-Alpes Métropole : Pierre BEJAJI, Philippe CARDIN, Florent CHOLAT, Jean-Luc CORBET, Dominique ESCARON (à partir de 18 h 28)

Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais : Bruno CATTIN, Nadine REUX

Bièvre Isère Communauté : Joël GULLON, Dominique PRIMAT, Martial SIMONDANT

Communauté de Communes Le Grésivaudan : Coralie BOURDELAIN, Julien LORENTZ, Laurence THERY

Communauté de Communes du Trièves : Claude DIDIER, Béatrice VIAL

Saint Marcellin Vercors Isère Communauté : Jean-Claude DARLET

Communauté de communes Bièvre Est : Dominique PALLIER, Roger VALTAT

Personnes ayant donné pouvoir :

Grenoble-Alpes Métropole : Franck FLEURY, Laurent THOVISTE donnent pouvoir à Philippe CARDIN

Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais : Anne GERIN donne pouvoir à Bruno CATTIN

Bièvre Isère Communauté : Jean-Pierre PERROUD donne pouvoir à Joël GULLON

Communauté de Communes Le Grésivaudan : Jean-François CLAPPAZ donne pouvoir à Joël GULLON

Saint Marcellin Vercors Isère Communauté : Albert BUISSON, Gilbert CHAMPON donnent pouvoir à Jean-Claude DARLET

Absents :

Grenoble-Alpes Métropole : Vincent FRISTOT, Pierre LABRIET, Nicolas PINEL

Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais : Anthony MOREAU

Communauté de Communes du Trièves : Aurélie COHENDET

OBJET : Convention de partenariat 2023 avec l'AURG

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE **SCoT 2030** DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE

DELIBERATION N° 23-III-V

Objet : Convention de partenariat 2023 entre l'Établissement Public du SCoT et l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise.

Madame la Présidente informe les membres du Comité Syndical du projet de convention de partenariat avec l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise.

Au titre de l'année 2023, le programme prévisionnel d'activités entre l'EP SCoT de la Greg et l'Agence entrant dans le cadre du programme partenarial est proposé comme suit :

- Assistance générale au pilotage, appui juridique ;
- Contributions aux instances politiques (Comité et bureau syndical) et techniques (groupe projet SCoT et groupe de contact EP SCoT -DDT-Agence) ;
- Accompagnement des travaux politiques et techniques autour du socle partagé d'aménagement (SPA, entamé en 2022) et l'anticipation du bilan de la mise en œuvre ;
- Poursuite de l'accompagnement autour des évolutions du SCoT : travaux préparatoires à la modification simplifiée pour mettre le SCoT en compatibilité avec le volet ZAN du SRADDET et, le cas échéant, à la délibération de prescription de révision du SCoT.
- Contribution de l'EP SCoT à la réalisation d'une thèse autour de la résilience économique de la région grenobloise, intégrant les aspects environnementaux.

Il est proposé d'approuver le projet de convention de partenariat annuel entre l'Établissement Public du SCoT et l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (annexe 1). Elle prévoit pour 2023 :

- Une cotisation à l'Agence d'urbanisme, correspondant notamment à sa participation au socle partenarial, à hauteur de 38 000 € (trente-huit mille euros)
- Une subvention de 114 000 € (cent-quatorze-mille euros) au titre du programme de travail partenarial (correspondant à 150 jours d'activité)

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve le projet de convention de partenariat 2023 entre l'EP SCoT et l'Agence d'urbanisme**
- **Affecte au budget un montant de 38 000 € (chapitre 011) au titre de la cotisation annuelle à l'Agence et une subvention de 114.000 € (chapitre 65) au programme prévisionnel partenarial 2023 de l'Agence**

Vote : 22

Ne prennent pas part au vote Messieurs Bruno CATTIN (avec pouvoir de Mme Anne GERIN) et Pierre BEJJAJI

Fait à Saint Etienne de Saint Geoirs, le 15 mars 2023

La Présidente

Laurence THERY



SCOT GREG | 23043005

20043005 21043008 22043006

Les travaux sont réalisés dans le cadre du programme partenarial 2023, programme élaboré en associant l'ensemble des membres qui peuvent en utiliser les résultats.

LE PROJET EN BREF

Commande et objectifs

Après **les années 2020 et 2021** consacrées à l'exploration de chantiers de résilience et transition en lien avec les partenaires techniques de l'EP SCoT (climatique et environnementale, sociétale, économique) ayant conduit à la production de rapports dédiés (biodiversité, énergie, économie, ERC l'imperméabilisation, transition sociétal- dont démarche qualitative et création d'un jeu sérieux), à l'accompagnement de l'accueil des nouveaux élus (publication "Le SCoT à la croisée des chemins" par exemple) et leur acculturation (2 webinaires sur les contenus du SCoT, 8 ateliers thématiques d'élus et partenaires de l'EP SCoT, séminaire conclusif de cette phase du 28 mai 2021).

Depuis 2022, l'EP SCoT a concentré l'intervention de l'Agence sur la finalisation du chantier transition sociétale et la poursuite de l'exploration des évolutions nécessaires du SCoT en lien avec les partenaires techniques et les instances politiques de l'EP SCoT (dont 3 Comités syndicaux et 5 Bureaux syndicaux), tout en conservant l'accompagnement de la démarche TACCT et la poursuite de la thèse sur la résilience économique de la GReG.

2023 s'inscrit dans la poursuite d'une Agence au service de l'apport d'éléments d'éclairage pour aider les élus à se positionner sur les évolutions du SCoT en passant d'abord par une démarche stratégiques de Socle partagé d'aménagement (SPA) et de travaux préparatoires au bilan de la mise en oeuvre du SCoT à 12 ans.

Méthode et calendrier

> **Assistance générale au pilotage**, appui juridique

> **Contribution aux instances politiques** (Comité syndical et bureau syndical) et techniques (Groupe projet SCoT et Groupe de contact EP SCoT - DDT - Agence)

> **Accompagnement des travaux politiques et techniques autour du SPA** (entamé en 2022) **et de l'anticipation du bilan de la mise en oeuvre du SCoT**, avec l'accompagnement **au 1^{er} semestre** :

- d'un volet technique à travers la préparation et la contribution à l'animation de 4 GPS thématiques dédiés : démographie-habitat ; biodiversité, ressources, consommation d'espace ; économie, commerce, tourisme ; climat, air, énergie, mobilité. Pour ces GPS, l'Agence prépare, en collaboration avec l'EP SCoT, des éléments d'éclairage de la situation (selon les thèmes concernés) à travers l'anticipation d'éléments de bilan de la mise en oeuvre du SCoT ainsi

GOUVERNANCE ET PARTENARIAT

> Référent - maître d'ouvrage :

EP SCoT GReG
Benoît Parent

> Instance de pilotage :

Comité syndical, bureau syndical, Groupe projet SCoT

> Autres membres :

Bièvre Isère Communauté CAPV CC
Bièvre Est Grenoble Alpes Métropole
SMVIC Le Grésivaudan Etat / DDT
CC Coeur de Chartreuse CCMV
Communes ADEME Département de l'Isère
EPFL D EPORA ARS CC de la Matheysine

> Référent institutionnel de l'Agence :

Murielle Pezet-Kuhn

ÉQUIPE AGENCE

> Chef de projet :

Murielle Pezet-Kuhn | Constant Berrou

> **Compétences** : planification territoriale, juridique, cohésion sociale, environnement, foncier, économie, commerce, observation - démographie, SIG-géomatique, habitat, agriculture-alimentation, mobilité, climat-énergie, paysage-patrimoine

MOYENS PRÉVISIONNELS

> **150** jours d'activité (programme)

PRINCIPAUX PROJETS EN LIEN

PLUi-PLU et cartes communales, ateliers techniques sobriété foncière conduits par l'Etat, projets de territoires, PCAET, PDU/PDM, PLH, Schémas de

qu'un travail collectif de mise en perspective et identification des principales questions à faire remonter aux élus en termes de pistes de résilience et transition de la GReG. Ce volet s'appuie aussi sur le suivi et la contribution aux travaux des stagiaires ENSE3 sur la poursuite des travaux sur la transition énergétique.

- d'un volet politique à travers l'appui à la préparation et la tenue d'un séminaire SCoT élargi, de 5 bureaux, de 3 comités syndicaux ainsi qu'une démarche avec les EPCI autour d'un SPA "changement de modèle" faisant ressortir les fondamentaux autour desquels se réunissent les territoires de la GReG pour un territoire résilient, s'engageant dans les transitions et compatible avec les documents de rang supérieur.

> Poursuite de l'accompagnement autour des évolutions du

SCoT : travaux préparatoires à la modification simplifiée pour mettre le SCoT en compatibilité avec le volet ZAN du SRADDET (avec suivi des travaux de la Région et des apports de l'Etat : note d'enjeux, PAC...) et, le cas échéant, à la délibération de prescription de révision du SCoT.

> Contribution de l'EP SCoT à la réalisation d'une thèse autour de la résilience économique de la région grenobloise, intégrant les aspects environnementaux.

A préciser : l'EP SCoT bénéficie, comme les autres membres de l'Agence, des travaux des chantiers sode autour de :

- l'exploration du ZAN avec la création d'un centre de ressources dont les travaux sont accessibles sur la page dédiée du Site Internet : <https://www.aurg.fr/11780-parlon-zan.htm> avec plusieurs rubriques : concepts clés, décryptage juridique, trajectoire ZAN, observation, ZAN dans les territoires et de nombreuses publications liées. Et dont les travaux autour des données de consommation d'espace sont accessibles aux membres du Club ZAN, auquel fait partie l'EP SCoT, avec l'intégration de prescriptions du SCoT ;

- l'Atelier des futurs : plateforme des prospectives et des stratégies, regroupe un collectif d'acteurs publics, dont l'EP SCoT fait partie. Il se veut à la fois centre de ressources, creuset d'expertises et laboratoire d'idées et de solutions neuves pour les politiques publiques locales : <https://www.aurg.fr/10969-l-atelier-des-futurs.htm>

- l'observation renouvelée avec des travaux (concernant en 2023 le sujet des mobilités et des modes de vie) restitués auprès des élus du Conseil d'administration.

Livrables attendus

> Contribution aux supports des instances politiques et techniques : bureaux, comités syndicaux, GPS... / Contribution et avis aux délibérations prises par l'EP SCoT sur les évolutions du SCoT / Documents relatifs à l'anticipation du Bilan 2024.

développement économique et commercial, PAiT, contrats verts et bleus, politiques de cohésion sociale, politiques touristiques

VALORISATION DE L'ETUDE

Reste à définir